



Les résultats des élections sont bien définitifs :

les voix des soldats n'ont pas modifié la donne. La Commission électorale centrale confirme que Kadima remporte le scrutin avec 28 mandats, suivi du Likoud avec 27 mandats. Les autres formations n'ont pas non plus bénéficié de ces voix supplémentaires qui n'avaient pas encore été décomptées.